



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations

Question écrite n° 40564

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les aides accordées en fonction de situations particulières et notamment à l'égard des personnes dont une partie de la famille réside dans un pays étranger. Il souhaiterait savoir si les caisses d'allocations familiales (CAF) disposent de moyens financiers spécifiques pour régler des factures téléphoniques lorsque les communications sont justifiées par la nécessité de maintenir un lien avec les membres de la famille du ou des intéressés.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40564

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2000, page 425